Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, le premier ministre (M. Mulroney) devrait présenter ses excuses à cette Chambre pour justement dépenser ainsi l'argent des contribuables.

• (1405)

[Traduction]

LA GÉRIATRIE

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, l'annonce, la semaine dernière, de la naissance de triplets-éprouvette à Toronto a attiré à juste titre l'attention du pays sur mon ami, le Dr George Woo, sur son programme d'implantation de foetus en laboratoire et sur l'hôpital Toronto East General and Orthopaedic situé dans ma circonscription.

Cet événement me rappelle également qu'à l'époque de la naissance de mes enfants, cet hôpital était celui où avait lieu le plus grand nombre d'accouchements de tout le Canada après l'hôpital général de Vancouver. La situation a maintenant beaucoup changé.

Mis à part le programme de fécondation in vitro du Dr Woo, l'East General est maintenant mieux connu pour son programme de gériatrie que pour son programme d'obstétrique. Ce changement nous rappelle de façon frappante que la population du Canada vieillit. En ce moment, environ 11 p. 100 des Canadiens ont plus de 65 ans; dans ma circonscription, ce taux dépasse 20 p. 100. En 2010, plus de 25 p. 100 de tous les Canadiens seront des personnes âgées.

Si le taux de naissance et le taux d'immigration n'augmentent pas au Canada, le nombre de travailleurs disponibles pour assurer le soutien de toutes ces personnes âgées sera insuffisant. Vous êtes-vous déjà demandé, monsieur le Président, d'où viendra votre chèque de pension?

LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

LA RÉÉVALUATION D'UN AVANT-PROJET DE LOI

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, aujourd'hui commence la semaine de l'environnement. Des activités ont eu lieu partout au Canada en fin de semaine et d'autres auront lieu cette semaine pour marquer le thème qui rappelle que l'environnement est notre affaire à tous.

Je veux que le gouvernement se souvienne que c'est aussi son affaire à lui, dans une large mesure. Dans cet ordre d'idées, j'invite le ministre de l'Environnement (M. McMillan) à réévaluer l'avant-projet de loi sur la protection de l'environnement qu'il a rendu public et dont il a l'intention de présenter une seconde version ce mois-ci. Je lui demande de répondre aux critiques dont la première version a fait l'objet.

Le ministre et le gouvernement savent . . .

[Note de l'Éditeur: Et un étranger ayant pénétré dans la Chambre, s'étant adressé à la présidence et ayant été expulsé par l'assistant du sergent d'armes adjoint (Léo Robitaille):]

M. le Président: La parole est au député de Winnipeg—Birds Hill.

M. Blaikie: Merci, monsieur le Président. Je ne voulais pas causer tant d'émoi.

Je demande au gouvernement de tenir compte des recommandations suivantes dans la loi sur la protection de l'environnement pour qu'elle mérite bien son nom: y incorporer une véritable charte des droits pour établir le droit des Canadiens à un environnement sain et le droit d'intenter des procédures judiciaires pour faire protéger ces droits; étendre la portée de la loi pour y inclure le contrôle et l'enregistrement des pesticides et d'autres lois fédérales sur l'environnement; en faire la principale loi fédérale en matière d'environnement, qui prime sur toutes les autres; renforcer dans la loi les dispositions concernant l'obligation d'informer le public et y prévoir une participation publique accrue à son application.

Voilà seulement quelques-uns des changements que le gouvernement doit apporter au projet de loi, s'il a vraiment l'intention de protéger l'environnement.

[Français]

LA CULTURE

LA SEMAINE DE LA CHANSON FRANÇAISE D'ICI—LE RÔLE DES DIFFUSEURS

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, au nom de la ministre des Communications (M^{mc} MacDonald), j'ai le plaisir de faire part à cette Chambre de l'inauguration officielle hier soir de la «Semaine de la chanson française d'ici». Cet événement qui mérite d'être souligné est sans contredit un point tournant dans l'histoire de la radiodiffusion française au Canada. C'est en effet la première fois au monde que des radiotélédiffuseurs publics et privés unissent leurs efforts pour célébrer les talents de leur pays.

Ce projet de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française (ACRTF) a pour objectif premier de donner aux créateurs et interprètes francophones la chance unique de présenter leurs oeuvres et de mieux se faire connaître et apprécier dans leurs milieux respectifs. Une telle initiative de cet organisme démontre son désir de mieux répondre aux besoins et attentes des artistes et des auditoires de langue française au Canada et sa volonté de contribuer à l'expansion de la présence française sur nos ondes.

Puisse-t-elle enfin susciter chez les Canadiens, monsieur le Président, un sentiment de fierté à l'égard de tous ces artistes et rendre par la même occasion un vibrant hommage aux artisans de l'industrie de la chanson française d'ici.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON DEMANDE DE RECONDUIRE LE SERVICE DE LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, hier après midi, dans l'est de Montréal, malgré la pluie, plusieurs centaines de personnes se sont réunies pour protester contre le service postal de la Société canadienne des postes avec l'appui du gouvernement qui coupe la livraison à domicile et qui continue à installer les superboîtes.